

FICHE DE PREINSCRIPTION

**Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité « Educateur Sportif »
mention « Activités Aquatiques et de la Natation » - Rentrée le 16 octobre 2023**

INFORMATIONS GENERALES (écrire lisiblement) :

Nom et prénom :
Date de naissance : ____/____/____/ Nationalité :
Lieu de naissance : Département : ____/
Adresse postale (n° et rue) :
Code postal : ____/ Ville :
Tél. domicile : ____/____/____/____/____/ Tél. portable : ____/____/____/____/____/
Adresse mail :@.....
Profession et/ou situation actuelles : étudiant(e) sans emploi demandeur d'emploi, indiquer votre numéro /_____
 salarié(e), indiquer votre profession

RECONNAISSANCE RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)

Oui Non - Si non, rencontrez – vous une dégradation d'au moins une fonction mentionnée (cochez la ou les cases correspondantes) : physique sensorielle mentale psychique

PREREQUIS (cochez la case correspondante à votre situation et complétez les informations demandées) :

BNSSA obtenu le : ____/____/____/ Date du dernier recyclage (formation continue) : ____/____/____/
 PSE 1 ou PSE 2 obtenu le : ____/____/____/ Date du dernier recyclage (formation continue) : ____/____/____/
 Validation d'un 400 mètres nage libre en moins de 7''40 minutes (cochez la case qui correspond à votre situation) :
 Validé le ____/____/____/
 Attestation de performance (400 m nage libre en moins de 7''40 minutes) délivrée par la FFN : joindre la copie de l'attestation
 Obtention du Pass'Sports de l'eau (ENF 2) et/ou du Pass'Compétition (ENF 3) : joindre le(s) justificatif(s)

STRUCTURE DE STAGE ET FINANCEMENT (cochez la case correspondante à votre situation et complétez les informations demandées) :

J'ai trouvé mon entreprise (précisez ses coordonnées) Raison sociale :
Adresse postale (n° et rue) :
Code postal : ____/ Ville :
Nom et prénom du Directeur/trice :
Tél. bureau : ____/____/____/____/____/ Tél. portable : ____/____/____/____/____/
Adresse mail :@.....
 Je suis à la recherche d'une entreprise (précisez n° de département et/ou région(s) ou cochez toute la France) : ____/____/____/
____/____/____/____/ Région(s) : Toute la France

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de ces renseignements, je m'engage à participer aux tests de sélection de CitéAcadémie, à compléter le dossier d'inscription et à fournir toutes pièces justificatives pour mon inscription pour la formation du BPJEPS AAN.

Fait à :le : ____/____/____,

Signature du candidat (obligatoire) :

RAPPEL DES PREREQUIS PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION POUR LE BPJEPS AAN

➤ Être obligatoirement titulaire :

- De l'une des attestations de formation relative aux Premiers secours suivantes :
 - ✓ Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE 1) ou son équivalent en cours de validité (formation continue annuelle) ;
 - ✓ Premiers Secours en Equipe de niveau 2 (PSE 2) ou son équivalent en cours de validité (formation continue annuelle) ;
- Du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) en cours de validité (formation continue tous les 5 ans).

➤ Avoir obtenu une Attestation de réussite au 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes et 40 secondes (Arrêté du 29/07/2021) :

« Les conditions de délivrance de cette attestation sont les suivantes :

« a) Le candidat qui a réalisé un parcours de 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40 secondes, en compétition de référence officielle de la Fédération française de natation ou lors d'une compétition reconnue dans le cadre d'une convention avec la Fédération française de natation.

« Cette performance est attestée par le directeur technique national de la natation, ou à défaut par le directeur technique national cadre d'Etat d'une fédération membre du conseil interfédéral des activités aquatiques (CIAA) en convention avec la Fédération française de natation ;

« b) Les personnes titulaires du « Pass'Sports de l'eau » et d'un « Pass'Compétition » de la Fédération française de natation, de la Fédération française de sauvetage et de secourisme ou d'une fédération membre du conseil interfédéral des activités aquatiques (CIAA) en convention avec la Fédération française de natation ;

« c) Le candidat qui a réalisé un parcours de 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40 secondes, attesté par une personne titulaire d'une certification professionnelle a minima de niveau 4 ayant des prérogatives d'enseignement de la natation et titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité ;

« d) Est dispensé de la production de l'attestation de 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40 secondes le sportif de haut niveau inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'[article L. 221-2 du code du sport](#) dans l'une des disciplines de la natation. »

➤ Avoir participé aux tests de sélection de CitéAcadémie comprenant :

- Un entretien de motivation face à un jury ;
- Une épreuve écrite relative au métier de Maître – Nageur Sauveteur et au diplôme préparé (BPJEPS AAN) ;

Ces tests de sélection nous permettent de vérifier, entre autres, le niveau de natation du candidat, sa capacité à suivre les cours théoriques et du niveau de connaissance de son futur métier de MNS.

➤ Être apte à l'exercice des activités pratiquées en cours de formation :

- Fournir un certificat médical de non contre-indication des activités pratiquées au cours de la formation (utiliser le modèle joint à ce dossier).

IMPORTANT : ce certificat doit dater au plus tôt du 16/10/22 soit moins d'un an avant la date de début de formation

ATTESTATION AAN

400 mètres nage libre en 7 minutes et 40 secondes maximum

Document à joindre à votre dossier de candidature

Tous les champs de cette attestation doivent être remplis pour la rendre recevable.

Attestation de réussite au 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40 secondes en vue de l'entrée en formation au brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » mention « Activités aquatiques et de la natation ».

Je soussigné(e), **NOM**.....**Prénom**.....

Intitulé du diplôme.....

Diplôme n° **Carte professionnelle n°**

Délivrée par le service :.....

Certifie que M. / Mme.....**né(e) le** ___ / ___ / _____

À :

Domicilié(e) :

CP :/ **Ville :**

A effectué sans aide et sans matériel :

Intitulé du test :

Distance de 400 mètres nage libre dans un temps de ____ /minutes ____ /secondes ____ /

Le temps maximum pour rendre cette attestation recevable est de : 7 minutes et 40 secondes.

Date de la réalisation : ___ / ___ / _____

Lieu de la réalisation :

Signature du certificateur

Signature du titulaire

Fait pour servir et faire valoir ce que de droit.

Certificat médical

de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités pratiquées au cours de la formation
(daté de moins d'un an avant la date de début de formation)

Je soussigné(e), _____, docteur en médecine, atteste avoir pris connaissance du contenu des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire à la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » ci-dessous mentionnés, certifie avoir examiné, M./Mme _____, candidat(e) à ce brevet, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre-indication médicale apparente à l'exercice et à l'encadrement de ces activités physiques et sportives concernées par le diplôme.

J'atteste en particulier que M./Mme _____ présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normales ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :

Sans correction :

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/10 pour chaque œil. Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction :

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 10/10 pour l'autre œil corrigé.

La vision nulle à un œil constitue une contre-indication.

Certificat remis en mains propres à l'intéressé(e) pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à _____, le _____

(Signature et cachet du médecin)

INFORMATIONS AU MÉDECIN

A.- Activités pratiquées au cours de la formation :

Le candidat à la mention " activités aquatiques et de la natation " du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité " éducateur sportif " est amené à :

- encadrer et enseigner des activités aquatiques, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires, d'apprentissage des nages du programme de la Fédération internationale de natation pour tout public ;
- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades.

A ce titre, il doit être en capacité :

- d'intervenir en milieu aquatique en cas d'accident ou d'incident ;
- de rechercher une personne immergée ;
- d'extraire une personne du milieu aquatique.

B. - Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap : la réglementation du diplôme prévoit que le délégué régional académique à la jeunesse à l'engagement et au sport peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap. « Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente le candidat vers le dispositif mentionné ci-dessus.